

RCS : BELFORT  
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00352  
Numéro SIREN : 821 518 180  
Nom ou dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2020 sous le numéro de dépôt 733

# Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 12/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/733

### Déposant :

Nom/dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 518 180

N° gestion : 2016 B 00352



Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 14 ZI DES BOUQUIERES 25400 EXINCOURT Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 8 2 1 5 1 8 1 8 0 0 0 0 1 2 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 1 9</u>		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	12 200 040	9 443 351	2 756 689	3 605 845
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	20 000		20 000	20 000	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>12 220 040</b>	<b>9 443 351</b>	<b>2 776 689</b>	<b>3 625 845</b>		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	289 852		289 852	625 612
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	350 263		350 263	350 525
	Disponibilités	CF	CG	279 410		279 410	186 208
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 567		6 567	6 327
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>926 092</b>		<b>926 092</b>	<b>1 168 672</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		34 172		34 172	43 850
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>13 180 304</b>	<b>9 443 351</b>	<b>3 736 953</b>	<b>4 838 367</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	20 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

COPIE CERTIFIÉE  
 CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

\* Dans les données présentées, cette rubrique est donnée dans la notation 2022  
 Dossier N° 001506 en Euros.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé : .....3.0.0.....0.0.0.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2 081 586	2 014 361
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(641 872)	67 225
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 769 714	2 411 586
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 496 701	1 870 929
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	445 216	531 356
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 322	24 497
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 967 239	2 426 782	
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 736 953	4 838 367	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 505 489	2 426 782
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature and stamp

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société RDPT SAS				Néant	*	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	0
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	44 700	35 503
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		230
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	9 678	9 678
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE		0
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	54 378
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(54 377)	(45 411)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	250 000	400 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 299	4 177
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	254 299	404 177
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	849 156	327 529
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	51 716	65 023
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	900 872
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(646 573)	11 625
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(700 951)	(33 786)



*Signature*

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(59 079) (101 011)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	254 299 404 177	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	896 171 336 952	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(641 872) 67 225	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ne pas reporter le montant des colonnes \*

Désignation de l'entreprise : <b>Société RDPI SAS</b>				Néant		*						
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes			LK		LL		LM			
		TOTAL III			LN		LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
Autres participations				8U	12 200 040	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	20 000	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	12 220 040	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 220 040	ØH		ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			1Ø		ØX		ØY	12 200 040	ØZ	12 200 040	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	20 000	2G	20 000	
	TOTAL IV			13		NJ		NK	12 220 040	2H	12 220 040	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	12 220 040	ØM	12 220 040	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>Société RDPI SAS</b>												Néant <input type="checkbox"/> *															
CADRE A																											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice															
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN															
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH															
TOTAL I																											
TOTAL II																											
Terrains			PI			PJ			PK			PL															
Constructions			PM			PN			PO			PQ															
Sur sol propre																											
Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU															
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY															
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC															
Autres immobilisations corporelles			QD			QE			QF			QG															
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QH			QI			QJ			QK															
Matériel de transport			QL			QM			QN			QO															
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP			QR			QS			QT															
Emballages récupérables et divers			QU			QV			QW			QX															
TOTAL III			QU			QV			QW			QX															
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON			OP			OQ			OR															
CADRE B																											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice													
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel															
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13												
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8												
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15												
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13												
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11												
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9												
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15	T16												
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14												
Inst. générales, agenc. am. divers		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10	V11	V12												
Matériel de transport		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10												
Mat. bureau et inform. mobilier		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8												
Emballages récup. et divers		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	X14	X15												
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	X14	X15												
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO																			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																			
Total général non venant de la vente		NW			NY			NZ																			
Total général non venant de la vente (NP + NQ + NR)																											
Total général non venant de la vente (NS + NT + NU)																											
Total général non venant de la vente (NW - NY)																											
CADRE C																											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice											
Frais d'émission d'emprunt à étaler				43 850								Z9				9 678				Z8				34 172			
Primes de remboursement des obligations												SP								SR							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 001506 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société RDPI SAS</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>		<b>TS</b>		<b>TT</b>		<b>TU</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>		<b>TV</b>		<b>TW</b>		<b>TX</b>		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	8 594 195	9V	849 156	9W	9X	9 443 351
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	8 594 195	<b>TY</b>	849 156	<b>TZ</b>	<b>UA</b>	9 443 351		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	8 594 195	<b>UB</b>	849 156	<b>UC</b>	<b>UD</b>	9 443 351		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG	849 156	UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société RDPI SAS		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	20 000	UV	20 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	147 451	147 451		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	138 891	138 891			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 510	3 510			
	Charges constatées d'avance		VS	6 567	6 567			
	<b>TOTAUX</b>			VT	316 419	VU	316 419	VV
	RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	379 201	267 451	111 750		
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 117 500	1 117 500			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 322	25 322				
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW					
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	445 216	95 216	350 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 967 239	VZ	1 505 489	461 750	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	354 753
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	372 500	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



## **Annexe aux Comptes Annuels**

### **Exercice clos le 30 Septembre 2019**

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

#### **Note 1      Faits caractéristiques de l'exercice**

---

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

#### **Note 2      Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

---

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

#### **Note 3      Principes, règles et méthodes comptables**

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

#### **Changement de méthode comptable**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Immobilisations incorporelles**

Néant

#### **Immobilisations corporelles**

Néant

#### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

#### **Créances et dettes**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Note 4 Actif immobilisé**

---

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Voir tableau 2054 en annexe

#### **Amortissements**

Voir tableau 2055 en annexe

#### **Dépréciations**

Voir tableau 2056 en annexe

#### **Titres de participation**

Voir tableau 2054 en annexe

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise de la filiale 2MCP et de ses propres filiales, déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice 2019/2020 et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2019 et 2019.
- de la situation financière de la filiale 2MCP et celle de ses propres filiales.

Le test de dépréciation effectué à conduit à enregistrer une dépréciation complémentaire des titres de participation pour un montant de 849 156 €.

## Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %			Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom 2 MCP	Nom	Nom	Nom	Nom
Capital	318 000 €				
Capitaux propres autres que le capital	1 946 773 €				
Quote-part du capital détenu	100,00%				
Valeur comptable des titres détenus :					
Valeur Brute :	12 200 040 €				
Valeur Nette :	2 756 689 €				
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	3 931 579 €				
Résultat du dernier exercice	145 319 €				
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	250 000 €				
Observations (2)					

### Note 5 **Capitaux propres**

Le capital social est composé de 300 000 actions de 1 € chacune, intégralement libérées.

### Note 6 **Etat des créances et dettes**

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

**Note 7 Charges à payer**

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	19 674
▪ Intérêts courus sur emprunt	6 658
▪ Frais bancaires	43
▪ Intérêts courus sur compte courant	4 753
<b>Total</b>	<b>31 128</b>

**Note 8 Impôt sur les sociétés**

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM DIMATEC.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 59 079 € au titre de l'intégration fiscale.

**Note 9 Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 8 461 €.

**Note 10 Eléments relatifs aux parties liées**

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

**Engagements financiers**

En garantie du crédit d'acquisition accordé à RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL par un pool de banques, la société a consenti un nantissement portant sur 100% des actions détenues dans la filiale 2MCP.

Dans le cadre des financements obtenus, les comptes courants d'associés ont été bloqués à hauteur de 350 000 € pendant la durée des emprunts. Suite à la signature d'une convention de subordination, le remboursement des comptes courants d'associés ne pourra intervenir que si toutes les sommes dues aux prêteurs auront été remboursées.

Par ailleurs, les financements obtenus ont fait l'objet de contre-garantie de la part de Bpifrance Régions au titre du fonds régional Franche Compté (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance) et au titre du Fonds national Transmission des PME et TPE (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance et à hauteur de 30% pour le financement accordé par un pool de trois établissements bancaires).

**Note 11 Identité de la société mère consolidante**

---

Les comptes annuels de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL sont consolidés dans le périmètre constitué par la société, sa filiale et ses sous filiales.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

**RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL  
R.D.P.I.**

**Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros  
Siège social : 14 Zone Industrielle des Bouquières  
25400 EXINCOURT**

**821 518 180 RCS BELFORT**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 04 MARS 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**RESOLUTION PROPOSEE**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – 641 871,81 euros en totalité en diminution du poste de Réserves Facultatives.

**RESOLUTION ADOPTEE**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – 641 871,81 euros en totalité en diminution du poste de Réserves Facultatives.

**Pour copie certifiée Conforme  
Sloboan MALESEVIC  
Président**

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**



# In Extenso

**In Extenso Eure**  
7-9 rue Aimé Charpentier  
Damville  
27240 Mesnils-sur-Iton

Tél : 02 32 35 64 00  
Fax : 02 32 34 82 01  
damville@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotiden.fr

## **RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL**

Société par actions simplifiée

14, Zone Industrielles des Bouquières  
25 400 EXINCOURT

---

### **Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 30 septembre 2019

392, rue de la Madeleine  
27130 Verneuil d'Avre-et-d'Iton  
Tél : 02 32 30 32 70  
verneuil@inextenso.fr

12, rue de Lisieux  
27230 Thiberville  
Tél. 02 32 47 78 46  
thiberville@inextenso.fr

8, rue de la République - BP 3  
27110 Le Neubourg  
Tél. : 02 32 35 04 68  
le-neubourg@inextenso.fr

SAS au capital de 510 000 euros. RCS 335 232 922 EVREUX TVA Intracommunautaire FR 62 335 232 922  
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Rouen-Normandie



## RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Société par actions simplifiée  
14, Zone Industrielles des Bouquières  
25 400 EXINCOURT

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2019

---

Aux associés,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la constitution de vote société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

# In Extenso

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

**Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués et présentés en page 2 et 3 de l'annexe des comptes annuels.**

**Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues concernant l'estimation de la valeur actuelle des titres détenus par votre société et de la présentation d'ensemble qui en a été faite.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.



*[Signature]*

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Mesnils sur Iton, le 14 février 2020

IN EXTENSO EURE



Nicolas COURTEAUX

## ANNEXE

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL**

Société par actions simplifiée  
14, Zone Industrielles des Bouquières  
25 400 EXINCOURT

---

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

---

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article 21 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

# In Extenso

## Convention n°1 :

Personne concernée : Monsieur Philippe PETIT, Associé  
Objet : Ouverture de comptes courants pour une durée de 7 ans, rémunéré au taux fiscalement déductible  
Montant : Apport à hauteur de 175 000 €. Ces comptes ont fait l'objet d'une rémunération sur la période à concurrence de 2 376 € pour 2019.

## Convention n°2 :

Personne concernée : Monsieur Slobodan MALESEVIC, Associé  
Objet : Ouverture de comptes courants pour une durée de 7 ans, rémunéré au taux fiscalement déductible  
Montant : Apport à hauteur de 175 000 €. Ces comptes ont fait l'objet d'une rémunération sur la période à concurrence de 2 376 € pour 2019.

A Mesnils sur Iton, le 14 février 2020

IN EXTENSO EURE

  
Nicolas COURTEAUX

## BILAN

### Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 30/09/19	Val. Nette 30/09/18
<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>				
Frais d'Etablissement				
Autres Immobilisations Incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances sur Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Financières	12 220 040	9 443 351	2 776 689	3 625 845
<b><u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u></b>	<b>12 220 040</b>	<b>9 443 351</b>	<b>2 776 689</b>	<b>3 625 845</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
Stocks et Travaux en Cours				
Fournisseurs - Avances et acomptes sur commandes				
Clients				
Autres Créances	289 852		289 852	625 612
Valeurs Mobilières de Placement	350 263		350 263	350 525
Disponibilités	279 410		279 410	186 208
Charges Constatées d'Avance	6 567		6 567	6 327
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>	<b>926 092</b>		<b>926 092</b>	<b>1 168 672</b>
Charges à Répartir s/Plusieurs Exercices	34 172		34 172	43 850
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>	<b>13 180 304</b>	<b>9 443 351</b>	<b>3 736 953</b>	<b>4 838 367</b>

**SARL CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE**  
 Dominique DUYAL - Benoît BOUCLY - Nicolas CRIBIER  
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes

**BILAN**  
**Passif**

	30/09/2019	30/09/2018
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital Social ou Individuel	300 000	300 000
Réserves	2 111 586	2 044 361
Report à nouveau		
Resultat de l'Exercice	(641 872)	67 225
Subventions et Provisions Reglementées		
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>1 769 714</b>	<b>2 411 586</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
Provisions pour Risques et Charges		
Emprunts et Dettes Financières	1 941 917	2 402 285
Avances et acomptes clients		
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	25 322	24 497
Dettes Sociales		
Dettes Fiscales		
Autres Dettes		
<b><u>TOTAL DES DETTES</u></b>	<b>1 967 239</b>	<b>2 426 782</b>
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b>3 736 953</b>	<b>4 838 367</b>

**SARL CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE**  
*Dominique DUVAL - Benoît BOUCLY - Nicolas CRIBIER*  
*Experts Comptables - Commissaires aux Comptes*



*[Signature]*

## COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2019		30/09/2018		Ecart		30/09/2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
<u>PRODUCTION DE L'EXERCICE</u>								
<u>COUT MATIERE</u>								
<u>MARGE SUR COUT MATIERE</u>								
<u>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>	<u>44 700</u>		<u>35 503</u>		<u>9 196</u>	<u>25,9</u>	<u>49 618</u>	
Charges Externes	44 700		35 503		9 196	25,9	49 618	
<u>VALEUR AJOUTEE</u>	<u>(44 700)</u>		<u>(35 503)</u>		<u>(9 196)</u>	<u>(25,9)</u>	<u>(49 618)</u>	
<u>ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL</u>			<u>230</u>		<u>(230)</u>	<u>(100,0)</u>		
Impôts et taxes			230		(230)	(100,0)		
<u>Subventions d'Exploitation</u>								
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	<u>(44 700)</u>		<u>(35 733)</u>		<u>(8 966)</u>	<u>(25,1)</u>	<u>(49 618)</u>	
Dotations aux Amortissements	9 678		9 678				9 678	
Autres Produits de Gestion Courante	1					36,6	230	
Autres charges						(100,0)	14	
Transferts de charges								
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>(54 377)</u>		<u>(45 411)</u>		<u>(8 966)</u>	<u>(19,7)</u>	<u>(59 081)</u>	
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>(646 573)</u>		<u>11 625</u>		<u>(658 199)</u>	<u>N/S</u>	<u>2 030 842</u>	
Produits Financiers	254 299		404 177		(149 878)	(37,1)	2 099 752	
Charges Financières	900 872		392 552		508 320	129,5	68 910	
<u>RESULTAT COURANT</u>	<u>(700 951)</u>		<u>(33 786)</u>		<u>(667 165)</u>	<u>N/S</u>	<u>1 971 761</u>	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>								
<u>RESULTAT AVANT IMPOT</u>	<u>(700 951)</u>		<u>(33 786)</u>		<u>(667 165)</u>	<u>N/S</u>	<u>1 971 761</u>	
Impôt société	(59 079)		(101 011)		41 932	41,5	(99 551)	
<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	<u>(641 872)</u>		<u>67 225</u>		<u>(709 097)</u>	<u>N/S</u>	<u>2 071 312</u>	

**SARL CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE**  
 Dominique DUVAL - Benoît BOUCLY - Nicolas CRIBIER  
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes



*[Signature]*

## Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2019

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

### Note 1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

---

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

### Note 2 **Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

---

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### Note 3 **Principes, règles et méthodes comptables**

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

#### **Changement de méthode comptable**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Immobilisations incorporelles**

Néant

#### **Immobilisations corporelles**

Néant

#### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

#### **Créances et dettes**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Note 4 Actif immobilisé**

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Voir tableau 2054 en annexe

#### **Amortissements**

Voir tableau 2055 en annexe

#### **Dépréciations**

Voir tableau 2056 en annexe

#### **Titres de participation**

Voir tableau 2054 en annexe

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée à partir :

- de la valeur d'entreprise de la filiale 2MCP et de ses propres filiales, déterminée sur la base d'un multiple appliqué au résultat d'exploitation moyen, calculé à partir du résultat prévisionnel pour l'exercice 2019/2020 et des résultats d'exploitation constatés au 30 Septembre 2019 et 2019.
- de la situation financière de la filiale 2MCP et celle de ses propres filiales.

Le test de dépréciation effectué à conduit à enregistrer une dépréciation complémentaire des titres de participation pour un montant de 849 156 €.

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %		Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom 2 MCP	Nom	Nom	Nom
Capital	318 000 €			
Capitaux propres autres que le capital	1 946 773 €			
Quote-part du capital détenu	100,00%			
Valeur comptable des titres détenus :				
Valeur Brute :	12 200 040 €			
Valeur Nette :	2 756 689 €			
Prêts et avances consentis par la société mère				
Provisions sur prêts				
Montant des cautions et avals donnés par la société mère				
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	3 931 579 €			
Résultat du dernier exercice	145 319 €			
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	250 000 €			
Observations (2)				

**Note 5 Capitaux propres**

Le capital social est composé de 300 000 actions de 1 € chacune, intégralement libérées.

**Note 6 Etat des créances et dettes**

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

## Note 7 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	19 674
▪ Intérêts courus sur emprunt	6 658
▪ Frais bancaires	43
▪ Intérêts courus sur compte courant	4 753
<b>Total</b>	<b>31 128</b>

## Note 8 Impôt sur les sociétés

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec les filiales 2MCP, ANCI et ASM DIMATEC.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL a comptabilisé un profit d'impôt de 59 079 € au titre de l'intégration fiscale.

## Note 9 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 8 461 €.

## Note 10 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

### Engagements financiers

En garantie du crédit d'acquisition accordé à RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL par un pool de banques, la société a consenti un nantissement portant sur 100% des actions détenues dans la filiale 2MCP.

Dans le cadre des financements obtenus, les comptes courants d'associés ont été bloqués à hauteur de 350 000 € pendant la durée des emprunts. Suite à la signature d'une convention de subordination, le remboursement des comptes courants d'associés ne pourra intervenir que si toutes les sommes dues aux prêteurs auront été remboursées.

Par ailleurs, les financements obtenus ont fait l'objet de contre-garantie de la part de Bbpifrance Régions au titre du fonds régional Franche Compté (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance) et au titre du Fonds national Transmission des PME et TPE (à hauteur de 35% pour le financement accordé par Bpifrance et à hauteur de 30% pour le financement accordé par un pool de trois établissements bancaires).

**Note 11 Identité de la société mère consolidante**

---

Les comptes annuels de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL sont consolidés dans le périmètre constitué par la société, sa filiale et ses sous filiales.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

Ne pas reporter le montant des ventouses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS		Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW		KX		
		Matériel de transport *		KY	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK	LL		LM			
	TOTAL III		LN	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M		8T		
Autres participations			8U	8V	12 200 040	8W			
Autres titres immobilisés			1P	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	20 000	1V			
TOTAL IV			LQ	LR	12 220 040	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	OH	12 220 040	OJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	NG		NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		M7		OW
Autres participations			IO	OX		OY	12 200 040	OZ	12 200 040
Autres titres immobilisés			11	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E		2F	20 000	2G	20 000
TOTAL IV			13	NJ		NK	12 220 040	2H	12 220 040
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK		OL	12 220 040	OM	12 220 040	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 001506 en Euros.



*Signature*

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société RDPI SAS

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PJ		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.général, agenc. et amén. const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW						
			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NX)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	43 850		Z9	9 678	34 172
Primes de remboursement des obligations			SP		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001506 en Euros.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	
	- financières	UG	849 156	UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	20 000	UV	20 000	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	147 451		147 451					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	138 891			138 891					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 510			3 510					
	Charges constatées d'avance	VS	6 567			6 567					
	<b>TOTAUX</b>		VT	316 419	VU	316 419	VV				
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	379 201		267 451		111 750				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 117 500		1 117 500						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 322		25 322						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	445 216		95 216		350 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	1 967 239	VZ	1 505 489		461 750				
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		354 753				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	372 500	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



*Signature*



**COGES**

EXPERTISE  
COMPTABLE

16, rue Mozart - BP 25  
**25217 Montbéliard Cedex**  
Tél. 03 81 98 31 89

18, rue de Lattre de Tassigny  
**70400 Héricourt**  
Tél. 03 84 46 34 55

coges@caec.fr  
**cabinet-coges.com**

Greffe de BELFORT  
Monsieur le Greffier  
Site de l'espérance  
1 rue de Morimont  
90020 BELFORT CEDEX

Montbéliard, le 05/03/2020

**Objet : Dépôt des comptes**

Notre référence : Recherche Développement Process Industriel

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, au ~~compte de dépôt~~ au greffe, les documents suivants, à savoir :

- Les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30/09/2019,
- L'affectation du résultat,
- Le rapport du CAC,

Vous trouverez aussi un chèque bancaire pour le règlement des frais, de 45,80 euros.

Vous voudrez bien transmettre directement à SARL COGES, le certificat de dépôt ainsi que la facture acquittée.

Nous vous en remercions et prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Service juridique  
Elodie VAUTHERIN

SARL au capital de 50 000€  
APE 6920 Z  
N° intracommunautaire  
FR 568 765 503 44 - RCS  
Belfort B 876 550 344  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
des Experts Comptables  
de Bourgogne Franche-Comté

